

RASSEMBLEMENT NATIONAL DEMOCRATIQUE.



PROGRAMME POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE MAI 2007.

« Espoir et efforts pour garantir la stabilité nationale ».

* * *

MESSAGE INTRODUCTIF DE M. AHMED OUYAHIA,

SECRETARE GENERAL DU PARTI

* * *

140 Propositions

POUR RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

POUR ACCROITRE LA RICHESSE NATIONALE AU BENEFICE DE TOUS.

POUR AMELIORER LA CONDITION SOCIALE DES CITOYENS.

* * *

Faites nous part de vos commentaires, de vos réactions ou de vos questions auxquelles nous répondrons : merci d'avance. (Veuillez utiliser le formulaire de contact suivant : [contact](#))

15 Avril 2007.

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

Message du Secrétaire Général du Parti.

Chers concitoyens et chères concitoyennes,

En dix années, le RND s'est fait connaître par ses options novembristes, républicaines et démocratiques, et par son appui à une économie de marché productive et à une justice sociale efficace. Il a prouvé que l'intérêt de la Patrie prévaut chez ses militants sur les calculs partisans. Il a prouvé aussi que le militantisme est chez lui avant tout une affaire de choix politique. Il a démontré enfin sa fidélité dans ses soutiens dès lors que le programme appuyé répond aux aspirations pour lesquelles il milite : l'engagement constant et sans faille du RND aux côtés de Monsieur le Président de la République, tout au long de neuf années, en est une démonstration suffisante.

Ces choix ne sont un discours électoralistes ; ils sont constants comme le confirment les documents du Parti accessibles sur le site web, ainsi que l'action quotidienne de ses militants. Ces mêmes choix fondent le programme que nous soumettons à votre libre choix, à l'occasion de ces élections législatives.

En effet, ce programme n'est pas populiste ou démagogique ; il n'est pas celui d'un parti d'opposition, car nous continuerons de soutenir la mise en œuvre du programme présidentiel qui rejoint nos convictions et qui répond surtout aux attentes de notre peuple.

Le programme du RND comporte 140 propositions concrètes, destinées à accroître les fruits du programme présidentiel, car nous sommes aussi une force de proposition. En 2002 déjà, nous avons soumis des propositions (reproduites sur notre site web) dont un grand nombre sont devenues des réalités dans le développement national.

Les propositions qui vous sont soumises sont le fruit de l'expérience de nos cadres et de notre écoute de la population grâce à notre présence dans toutes les communes du pays.

Ces propositions visent à dynamiser l'espoir et à accroître l'effort de développement pour garantir la stabilité nationale. L'espoir se nourrit des progrès réalisés par notre pays. L'effort est requis pour consolider la cohésion nationale, accroître la création de richesses renouvelables et améliorer la condition sociale des citoyens. La préservation de la stabilité est vitale, lorsque l'on garde en mémoire les douloureuses leçons des années passées face à l'effondrement des prix du pétrole.

Notre programme est marqué par le souci de servir efficacement la Patrie. Nos candidats sont dotés de la compétence et de l'expérience nécessaires pour l'appliquer. Nous sollicitons vos suffrages pour le faire et nous nous engageons à rester fidèles à nos propositions.

Avec mes salutations fraternelles,











Ahmed OUYAHIA, Secrétaire Général du RND.

* * *






RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

- Remarques introductives.	 Lire détails
- Poursuivre la lutte contre le terrorisme.	 Lire détails
- Poursuivre la mise en œuvre de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.	 Lire détails
- Mesures complémentaires en faveur des victimes du terrorisme et des patriotes.	 Lire détails
- Réhabiliter le patriotisme et nous unir autour de l'identité nationale.	 Lire détails
- Assurer la sécurité des citoyens contre le crime.	 Lire détails
- Alléger la bureaucratie et faire reculer les injustices.	 Lire détails
- Valoriser la culture et la communication.	 Lire détails
- Développer l'enseignement au service de la cohésion nationale et du développement.	 Lire détails
- Engager plus d'efforts au service des populations du Sud du pays.	 Lire détails
- Consolider les liens avec la communauté nationale à l'étranger.	 Lire détails

ACCROITRE LA RICHESSE NATIONALE AU BENEFICE DE TOUS.

- Commentaires introductifs.	 Lire détails
- Assainir l'économie de la fraude et de l'argent mal acquis.	 Lire détails
- Régler la question du foncier pour l'investissement productif.	 Lire détails
- Réduire les charges de l'entreprise économique.	 Lire détails
- Faciliter l'accès des entreprises aux crédits bancaires.	 Lire détails
- Accélérer la mise à niveau des entreprises.	 Lire détails
- Mieux gérer le devenir des entreprises publiques économiques.	 Lire détails
- Promouvoir la promotion du logement et le marché immobilier.	 Lire détails
- Intensifier le développement de l'agriculture.	 Lire détails
- Promouvoir les exportations hors hydrocarbures.	 Lire détails

AMELIORER LA CONDITION SOCIALE DES CITOYENS.

- Remarques introductives.	 Lire détails
- Intensifier la lutte contre le chômage.	 Lire détails
- Pour une amélioration équitable du revenu des citoyens.	 Lire détails
- Réhabiliter la Fonction Publique.	 Lire détails
- Valoriser l'élite nationale.	 Lire détails

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

Propos introductifs.

La cohésion nationale est la force première de tous les peuples. Elle est la condition indispensable pour construire l'avenir. C'est par sa cohésion nationale que notre peuple a triomphé de ses difficultés passées y compris de la domination étrangère. C'est aussi par le relâchement de cette même cohésion nationale que notre pays a été exposé à une crise grave qui a failli l'emporter et dont il ne cesse encore de se relever.

Gardons nous de considérer acquise à jamais notre cohésion nationale et tirons les leçons du passé récent. Il y a quelques années seulement, nul n'aurait cru possible qu'un jour, nous arriverions à nous entretuer et à mettre en péril la survie de notre propre pays. Prenons conscience également que le seul dépassement de la crise actuelle ne sera pas une garantie suffisante pour le devenir de notre cohésion nationale.

Trop de séquelles profondes ont été léguées par la crise dans ses divers aspects. La violence a causé des traumatismes nombreux. La fin de l'Etat Providence a atteint le respect de l'Etat, dont l'autorité est malmenée par ses lacunes de gestion et par l'apparition de malversations et d'atteintes au patrimoine public. La pauvreté a parfois réduit l'autorité parentale sur les enfants. L'esprit civique et l'attachement à l'intérêt collectif sont encore à réhabiliter.

Dans le monde sur lequel nous sommes condamnés à nous ouvrir et que nous subissons aussi à travers le développement des médias, des courants travaillent pour des intérêts qui nous sont étrangers et qui sont souvent même contraires à nos propres intérêts. La mondialisation économique est porteuse de nouvelles formes de domination. Au nom de la démocratie, la « défense » de minorités réelles ou même inventées menace l'unité de divers pays. L'Islam, ciment de notre peuple, n'échappe pas à l'instrumentalisation au service de l'hégémonie de certains et au profit de la folie destructrice et meurtrière d'autres.

Au RND, nous considérons qu'une campagne électorale est l'occasion d'ouvrir des débats et de plaider ce en que nous croyons utile pour l'intérêt national. Et nous sommes profondément convaincus que l'avenir du pays ne réside pas seulement dans le développement économique et social auquel nous accordons aussi un grand intérêt. L'avenir de notre pays réside d'abord dans le renforcement de notre cohésion nationale.

C'est pour cela que nous défendons cette cause et que nous vous soumettons diverses propositions à même de la servir dans plusieurs domaines, qu'il s'agisse du terrorisme à éradiquer ou de la réconciliation nationale à mettre en œuvre ; qu'il s'agisse de la sécurité des citoyens à garantir ou du patriotisme et de l'identité nationale à réhabiliter ; qu'il s'agisse de l'allègement des difficultés du citoyen face à la bureaucratie ou qu'il s'agisse de l'injustice à faire reculer ; qu'il s'agisse d'une meilleure prise en charge des populations du sud ou qu'il s'agisse de l'enseignement à promouvoir ainsi que de la culture et de la communication à développer ; qu'il s'agisse enfin des liens à renforcer avec la communauté nationale à l'étranger.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.

RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

Poursuivre la lutte contre le terrorisme.

L'Algérie peuple et Etat ont déjà traversés les années les plus dures de la lutte contre le terrorisme avec des choix stratégiques complémentaires : ouvrir la voie à la récupération des égarés et vider ainsi les rangs des groupes terroristes ? mais aussi combattre le terrorisme collectivement et avec détermination.

La Charte pour la paix et la réconciliation nationale a elle-même énoncé qu'en marge des ouvertures qu'elle a apportées et des solutions qu'elle a arrêtée pour panser nos blessures nationales, la lutte contre le terrorisme se poursuit.

Cette lutte n'a pas cessé un seul instant depuis le 29 Septembre 2005. Les groupes terroristes irréductibles sont combattus sans cesse par les forces de sécurité de la République dont nous saluons les sacrifices.

L'Etat est aujourd'hui suffisamment fort et équipé pour détruire les terroristes irréductibles dans le cadre de la loi. Les attentats terroristes qui se manifestent encore ne doivent pas nous démoraliser. Le terrorisme s'est encore davantage mis à nu aux yeux des citoyens en annonçant clairement qu'il assassine désormais pour une cause étrangère. Le terrorisme reste un danger tant qu'il restera quelques criminels : voyons par exemple, les expériences vécues par l'Allemagne avec la « bande à Bader » ou par l'Italie avec les « Brigades rouges ».

La lutte contre le terrorisme a besoin de la vigilance et de la mobilisation constantes des citoyens pour aider les forces de sécurité qui sont là pour la protection de chacun. Cette mobilisation et cette vigilance nous ont été très utiles dans les années quatre vingt dix. Elles doivent être ravivées, être permanentes, et ne pas se relâcher dès lors qu'il y a une accalmie. C'est à ce prix que sans panique, nous accélérerons la fin inéluctable du terrorisme dans notre pays.

La lutte contre le terrorisme a besoin aussi d'un engagement clair et constant de toute la classe politique : soutenir la lutte contre le terrorisme s'est aussi se solidariser avec le peuple qui en est victime.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

**Poursuivre la mise en œuvre des dispositions de la Charte pour
la Paix et la Réconciliation Nationale.**

Les actes terroristes barbares qui persistent depuis la Réconciliation Nationale sèment parfois le doute et suscitent même une indignation allant jusqu'à la remise en cause par certains du choix de la paix et de la réconciliation nationale sous l'effet de la colère. Gardons nous de cet aveuglement que recherche notre ennemi terroriste et rappelons nous que durant les pires moments de la lutte contre le terrorisme, l'Etat et les citoyens ont gardé leurs lucidité et fait la part des choses, et ont pu ainsi réduire très fortement déjà le terrorisme en Algérie.

Rappelons nous les mesures de la **Rahma**, engagées alors que plus de 20.000 terroristes s'attaquaient à notre peuple. Nous n'avons pas eu à regretter ce choix qui a réduit les rangs des terroristes et qui a accompagné la lutte contre ce fléau.

Rappelons qu'en dépit de l'horreur des massacres collectifs de l'année 1997, des efforts patients et courageux ont conduit à la trêve déclarée par des groupes armés, laquelle a abouti en 1999, à la **Concorde civile**. Nous n'avons pas eu à regretter ce choix aussi.

Face à un terrorisme déjà fortement circonscris, le choix de la **Paix et de Réconciliation Nationale** a déjà réduit les rangs terroristes de quelques centaines d'individus qui y ont adhéré, pendant que la lutte qui se poursuit en permanence contre le terrorisme, a déjà neutralisé quelques centaines de criminels depuis le 29 Septembre 2005.

La réconciliation nationale a ouvert une porte devant les terroristes qui abandonnent le crime. Les délais sont certes clos depuis le 28 Août 2006, mais, disons le clairement : **tout terroriste qui se rendra et qui sera traité en conséquence, est un acquis pour la sauvegarde de vies humaines innocentes**. Continuons donc à encourager les redditions chaque fois que possible, pour réduire les moyens du terrorisme international qui nous attaque désormais ouvertement, et continuons aussi à lutter avec détermination contre le terrorisme sur le terrain.

La Réconciliation nationale c'est aussi le traitement de nos blessures pour consolider notre cohésion nationale. Voilà pourquoi nous continuons de soutenir :

- 1°. **La poursuite du règlement du dossier des disparus** : qui est un devoir national ;
- 2°. **La Poursuite de la prise en charge des victimes de la tragédie nationale** : un acte de justice à l'endroit de personnes qui n'ont aucune responsabilité dans nos souffrances et un moyen d'éviter les germes de la haine ;
- 3°. **La réinsertion des personnes revenues dans le rang national, sur la base des dispositions de la Charte et de ses textes législatifs et réglementaires d'application.**

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

Prendre des mesures complémentaires au profit des victimes du terrorisme et au bénéfice de ceux qui ont défendu le pays.

L'Etat a pris des mesures en ce sens depuis 1994, mais il reste encore des lacunes dans la prise en charge des victimes du terrorisme et le soutien aux citoyens qui se sont mobilisés pour la sauvegarde de la Patrie. Voilà pourquoi nous soutenons :

1°. L'assistance aux femmes victimes de violences du fait du terrorisme et aux enfants nés de ces situations : Ces femmes sont des victimes envers lesquelles l'Etat et la société ont des devoirs. L'abandon de ces enfants sera source de complications futures ;

2°. L'aide aux enfants des victimes du terrorisme à poursuivre leur scolarité et à travailler : Ces orphelins du devoir national sont une charge morale pour la Nation ; nous leur devons une aide pour étudier et nous leur devons un soutien pour travailler y compris par les dispositifs d'aide à l'emploi avec des soutiens particuliers.

3°. L'aide aux familles des victimes du terrorisme pour l'accès au logement : lorsque ces familles souffrent de cette crise, et cela par des soutiens complémentaires ;

4°. L'assistance aux familles déplacées par la violence terroriste de leurs campagnes pour leur retour dans leurs villages et hameaux et la reprise de l'activité économique pour leur bien être social. : cela est juste mais cela est aussi nécessaire pour mettre un terme à la présence de ces familles dans les villes au milieu d'un grave dénuement ;

nous plaidons également pour le soutien des citoyens qui se sont engagés dans la sauvegarde du pays pour qu'ils vivent dignement dans la paix retrouvée : les Groupes de légitime défense et les Patriotes ont fortement contribué à la lutte contre le terrorisme. Le peuple ne les a pas oublié dans son hommage et sa protection, à travers la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. Des mesures concrètes doivent être prises afin de leur permettre de vivre dignement.

A ce titre, et outre le versement d'une pension aux familles des chouhadas tombés dans la lutte, nous soutenons :

1°. Le versement d'une pension aux handicapés selon leur degré d'infirmité ;

2°. L'aide à la réinsertion socio-économique pour ceux qui sont sans revenus, en les faisant accéder aux dispositifs de création de micro-entreprises ou d'aide à l'activité agricole ;

3°. Le recrutement des patriotes et GLD sans emplois et qui réunissent les conditions d'âge et de niveau, dans les rangs des forces de sécurité publique qui sont appelées à se développer.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

Réhabiliter le patriotisme et l'union autour de l'identité nationale.

La crise a légué des séquelles profondes notamment dans les rangs de la jeunesse et de l'enfance. Nous devons donc les traiter et prendre les devants pour en éviter d'autres exploitations futures au détriment de la cohésion nationale. Pour cela nous soutenons :

1°. La réhabilitation des valeurs du patriotisme : Par le biais d'une valorisation de notre Histoire nationale et des sacrifices de notre peuple.

Plus que jamais, la jeunesse a le droit d'accéder à son Histoire pour surmonter ses déceptions actuelles et se rappeler qu'elle appartient à un peuple qui a toujours su resurgir plus fort de ses douleurs. Face à l'ouverture sur le Monde, la jeunesse a également besoin d'une éducation patriotique. Regardons comment des pays développés qui n'ont pas connu les affres que nous venons de vivre reviennent désormais aux valeurs du Patriotisme.

2°. Le développement de l'esprit civique : pour mettre un terme aux tendances anarchiques qui sont la source de graves explosions.

Dans la violence et face aux lacunes marquant la gestion des affaires publiques, l'esprit civique a reculé nous exposant aux explosions locales. L'esprit civique doit être réhabilité pour faire comprendre à chacun que l'anarchie n'est dans l'intérêt de personne. Contester est un droit établi mais cela doit se faire dans le calme. Détruire les biens publics ou aller vers les émeutes, ne conduisent qu'au désordre ravageur pour tous.

3°. Un effort intense d'éducation islamique authentique : au niveau des écoles, des mosquées, des zaouias et des médias.

L'Islam est l'âme même de notre peuple. C'est à travers la manipulation de notre Foi que la tragédie nationale s'est réalisée. Aujourd'hui encore, le prosélytisme extrémiste et des rites religieux étrangers à nos traditions se propagent chez nous et nous viennent également de l'étranger à travers les réseaux satellitaires et l'internet. Nous devons donc réagir à temps pour nous prémunir de ces dangers.

4°. Une prise en charge nationale des avancées faites par l'amazighité : à travers notamment l'enseignement de cette langue nationale et le développement de sa production culturelle. Cessons d'investir sur l'accalmie. Ne relâchons pas l'effort en ce domaine pour soustraire l'amazighité aux manipulateurs. Oeuvrons dans la sérénité retrouvée à promouvoir notre amazighité comme élément de notre identité nationale, et faisons cesser ainsi son exploitation comme fonds de commerce politique

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

Répondre aux besoin de sécurité des citoyens.

Le recul du terrorisme laisse apparaître davantage le développement du banditisme et du crime. Cela est le résultat de la crise qui a secoué le pays pendant de longues années, absorbant l'attention des pouvoirs publics et des forces de sécurité dans la lutte contre le terrorisme et banalisant en même temps la violence et le crime aux yeux de nouvelles générations qui ont ouvert les yeux dans l'horreur.

Un effort remarquable est déjà engagé par l'Etat pour lutter contre le banditisme et l'insécurité. Cet effort doit être maintenu et renforcé et dans ce cadre, nous proposons :

1°. Une accélération du développement des forces de sécurité publiques : pour densifier leur présence protectrice auprès des citoyens. Le rythme de doublement des effectifs de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale doit être accéléré et leur présence rétablie et consolidée dans toutes les communes rurales et dans tous les sites urbains ;

2°. Un effort de modernisation intense des moyens d'investigation en matière de sécurité publique : les moyens de la science et de l'informatique doivent être exploités pour dresser un fichier génétique (avec l'ADN) et pour développer un réseau informatisé intégré, à la disposition des différents services de police judiciaire ;

3°. Le maintien de l'effort de modernisation de la Justice et de renforcement de ses moyens y compris carcéraux : un programme important est en cours et doit garder le caractère de priorité nationale pour le développement des juridictions, le renforcement de l'effectif des magistrats et auxiliaires de justice, le relèvement de la formation et de la spécialisation de tous ces personnels ainsi que l'accroissement des capacités d'accueil des prisons ;

4°. Le développement de l'éducation carcérale et de la politique de réinsertion des détenus pour assécher les foyers de recrutement de la criminalité ;

5°. Le durcissement extrême des lois réprimant le crime et le banditisme : des crimes tels que le commerce de la drogue, l'enlèvement des citoyens ou la prostitution des mineurs, doivent être sanctionnés de manière extrême pour décourager ceux qui s'y engagent ;

6°. Le développement de la participation citoyenne à la lutte contre le banditisme et la criminalité : nos compatriotes doivent rompre avec cette tendance à ne pas dénoncer les délinquants et les criminels. Nulle force de sécurité publique ne saurait être efficace sans le concours des citoyens, et tous les citoyens sont désormais menacés par la drogue, le banditisme, la grande criminalité et l'ensemble des autres fléaux qui perturbent leur quiétude.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.

RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

Alléger la bureaucratie et faire reculer les injustices.

Nos compatriotes dénoncent l'enrichissement illicite et l'atteinte à la propriété collective. Ils revendiquent aussi l'amélioration de leur condition sociale. Ce sont là deux sujets importants que nous aborderons à travers nos propositions pour le développement économique et pour le bien être social.

Mais nos compatriotes revendiquent aussi l'allègement de la bureaucratie étouffante et l'arrêt de l'injustice dans l'accès au service public et dans la répartition des prestations destinées aux citoyens. Nous proposons des mesures pour accomplir des avancées dans ces domaines :

1°. La généralisation des réseaux intranets dans l'administration publique : pour accélérer le traitement des dossiers des citoyens. Les grandes avancées réalisées ainsi par l'administration de la Justice doivent encourager d'autres secteurs ;

2°. L'allègement du nombre de pièces demandées dans les dossiers administratifs : ces pièces sont souvent répétitives et sans raison : pourquoi par exemple exiger un certificat de nationalité d'un détenteur de carte nationale d'identité ?

3°. L'établissement de la carte nationale d'identité informatisée : Cette carte permettra de mettre un terme à la demande de plusieurs pièces et de doter les citoyens d'un numéro national utilisable dans tous les fichiers publics durant toute la vie du citoyen ;

4°. Informatiser rapidement les fichiers du logement public : pour lutter contre les bénéficiaires multiples de cet avantage social et sanctionner lourdement aussi les fraudes ;

5°. Etablir des fichiers informatisés pour l'ensemble des aides sociales : trop de fraudes et de malversations s'y développent au détriment des personnes véritablement dans le besoins, et là également des sanctions pénales doivent réprimer tous les dépassements ;

6°. Instaurer des méthodes transparentes dans les recrutements aux emplois publics : pour bannir les passe-droits qui prévalent en la matière ;

7°. Réformer les finances locales : en accompagnement de la révision des Codes de la commune et de la wilaya. Cela renforcera le lien entre les assemblées élues et les citoyens et poussera également les collectivités locales à s'intéresser davantage à l'attrait de l'investissement créateur de ressources. Dans le même temps, l'Etat continuera d'apporter son aide financière aux communes démunies.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

Valoriser la culture et la communication.

La cohésion nationale exige aussi de réhabiliter la culture qui enracine le citoyen dans son identité et l'éloigne de l'extrémisme. Elle exige aussi de développer la communication pour contrer les réseaux hostiles ou défendant des intérêts qui ne sont pas les nôtres. Pour tout cela nous proposons des mesures à même d'améliorer la situation et qui viennent compléter les efforts déjà en cours.

- 1°. Détaxer totalement la production ou l'importation du livre ;**
- 2°. Soutenir l'édition locale** par l'acquisition de lots d'ouvrages édités, pour les bibliothèques publiques, communales, scolaires et universitaires ;
- 3°. Doter en cinq années toutes les communes d'une bibliothèque publique ;**
- 4°. Réaliser en cinq ans une salle de cinéma par daïra et encourager l'investissement dans ce domaine ;**
- 5°. Apporter un concours financier de l'Etat à la production de films** sous la forme de subventions directes et de crédits bancaires sans intérêts ;
- 6°. Réaliser ou réhabiliter un conservatoire musical par daïra ;**
- 7°. Accompagner la relance des festivals musicaux nationaux par des subventions aux troupes lauréates pour les encourager ;**
- 8°. Renforcer l'autonomie créative des radios publiques locales avec un cahier des charges ;**
- 9°. Engager la diversification du paysage télévisuel national pour y instaurer la compétition et la qualité.** A cette fin, nous proposons :
 - i- une autonomie véritable de production entre les chaînes publiques de télévision** pour augmenter leur attractivité et leur audience ;
 - ii- la création de nouvelles chaînes de télévision financées par des capitaux nationaux publics et privés :** Un cahier des charges en garantira la gestion conformément aux normes du service public en matière de sécurité nationale et de morale ;
- 10°. Soutenir la presse écrite publique et privée par le biais d'une aide publique transparente et avec cahier des charges.** La situation actuelle est malsaine avec le récurrent problème des paiements des imprimeries. Ce soutien doit s'accompagner également d'un concours public à la formation spécialisée des journalistes de notre presse écrite.

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

Développer l'enseignement au service de la cohésion nationale.

Notre pays a réalisé des progrès remarquables en matière d'accès à l'enseignement : plus du quart de la population se rend chaque matin à l'école, au lycée, au centre de formation professionnelle ou à l'université. Le système national d'enseignement est actuellement l'objet d'efforts particuliers que nous saluons et de réformes que nous soutenons toutes.

L'enseignement est un important moyen de développement ; c'est aussi un important facteur pour la cohésion nationale car, le savoir barre la voie à l'extrémisme et ouvre la voie à l'insertion sociale. C'est dans cet esprit que nous vous soumettons les propositions suivantes :

1°. La garantie du transport pour tous les enfants scolarisés en dehors des localités urbaines : trop d'enfants et notamment les filles, cessent leur scolarité du fait de l'éloignement. La charge peut être allégée sur les collectivités locales en confiant le transport scolaire à des privés contre paiement par l'Etat ;

2°. La généralisation de la restauration à l'école, gratuitement pour les enfants défavorisées et contre paiement pour les enfants des familles aisées ;

3°. L'octroi d'une bourse de scolarité trimestrielle pour les élèves issus des familles à faible revenu ou sans revenus, du primaire à la fin du secondaire : cela contribuera à l'amélioration des revenus des familles pauvres et encouragera les parents à veiller à la scolarité de leurs enfants ;

4°. La généralisation de l'enseignement de l'informatique dans les écoles à partir du primaire : l'introduction de cet outil dans les établissements et l'enseignement de l'informatique comme matière peuvent être réalisés en cinq années. Cela permettra d'accélérer la maîtrise des nouvelles technologies de communications et d'accomplir un bond qualitatif dans le développement national ;

5°. La généralisation de l'accès à l'internet dès l'école primaire, comme moyen d'élargissement des connaissances ;

6°. Le renforcement des moyens et des capacités de la formation professionnelle comme voie préparant les bénéficiaires à l'accès au monde du travail ;

7°. La poursuite et le renforcement de l'effort public au bénéfice de la recherche scientifique ;

8°. Le rétablissement des Ecoles nationales et Instituts nationaux spécialisés à même de former l'encadrement nécessaire dans les grands corps de l'Etat.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

Plus d'efforts en faveur du Sud du pays.

Nous saluons le programme spécial pour le développement des wilayas du Sud du pays venu s'ajouter au programme quinquennal national de soutien à la croissance. Ces efforts réduiront le chômage dans ces régions et permettront à toute l'Algérie de tirer un bénéfice encore plus grand des potentialités du Sud pour le développement national.

Il reste que comme les autres vastes pays (le Canada par exemple) nous devons œuvrer à réduire les effets du climat et des distances sur la vie de nos concitoyens au Sud. Dans ce cadre, nous proposons :

1°. L'adaptation des horaires du service public, y compris l'enseignement, aux rigueurs de la chaleur : la journée continue en été (de 07H30 à 13H00) est une demande récurrente de la population locale qui doit être satisfaite ;

2°. Soutenir le développement du transport routier de voyageurs : par des encouragements à l'investissement et par des tarifs adaptés aux prix du carburant ;

3°. Développer la compagnie publique de transport routier de marchandises : (SNTR) pour garantir l'approvisionnement stratégique des populations de l'extrême sud ;

4°. Elargir la subvention au prix du transport des marchandises et denrées au profit des population du grand Sud ;

5°. Développer le transport aérien au Sud à des prix aménagés : une filiale de la Compagnie Air Algérie dotée d'une flotte acquise sur dépense publique, augmentera la fréquence des liaisons aériennes entre les villes du Sud et notamment les chefs lieux des 10 wilayas actuelles du sud, avec continuation sur le nord du pays et l'étranger à partir d'un « hub » local. Les prix seront réduits du fait du non amortissement de la flotte et des subventions publiques ;

6°. Prendre en charge le transport aérien pour les malades objet d'une prescription d'hospitalisation dans les établissements sanitaires du nord du pays ;

7°. Améliorer la subvention au prix de l'électricité en attendant le développement de l'énergie solaire ;

6°. Ouvrir des annexes des communes au niveau des ksours : pour la délivrance des documents avec l'appui de réseaux informatiques ;

7°. Créer le nombre requis de wilayas déléguées au Sud pour réduire les distances dans la gestion des affaires locales et des intérêts des citoyens.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

RENFORCER LA COHESION NATIONALE.

Consolider les liens avec la communauté nationale à l'étranger.

La communauté nationale à l'étranger a toujours été présente pour le pays : les anciennes générations d'émigrés ont courageusement contribué à la lutte de libération nationale ; nos ressortissants à l'étranger répondent aujourd'hui présents lorsque notre pays est meurtri que soit par leur solidarité ou que ce soit par leur engagement politique.

Les liens avec la communauté nationale à l'étranger peuvent encore être renforcés au service du développement et de la cohésion nationale. Outre la protection consulaire et les conditions d'accueil à améliorer, nous proposons de renforcer les liens avec notre émigration et de mobiliser ses concours au développement national notamment par :

- 1°. La réalisation d'un centre culturel auprès de chaque consulat général dans le Monde : cela encouragera notre communauté et cela servira au rayonnement de notre culture à l'étranger ;
- 2°. L'ouverture d'une école algérienne auprès de chaque Consulat général ;
- 3°. Un soutien pour l'encadrement des mosquées des algériens à travers le Monde ;
- 4°. L'encouragement à la création d'associations locales par nos ressortissants ;
- 5°. L'ouverture de filiales de banques algériennes dans les pays d'accueil et notamment en Europe, au Canada et au Maghreb, au bénéfice de nos expatriés ;
- 6°. L'établissement de liens organiques entre les opérateurs algériens expatriés et les chambres nationales (de commerce, d'industrie, d'artisanat, d'agriculture et de tourisme) pour faciliter l'investissement des expatriés en Algérie et pour les mobiliser aussi comme relais à nos exportations, et cela sur une base commerciale ;
- 7°. La mobilisation de l'expertise algérienne expatriée sous forme de prestations contractuelles soit à distance (par le biais du net) soit par des séjours ponctuels pour les médecins spécialistes par exemple ;
- 8°. Le règlement du problème des équivalences de diplômes obtenus à l'étranger avec le concours des services de l'UNESCO pour ouvrir la voie aux compétences nationales expatriées désireuses de revenir servir dans le pays ;
- 9°. Des facilitations à l'investissement ou à l'acquisition de logements par nos expatriés lorsque le paiement se fait par transfert de devises.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

ACCROITRE LA RICHESSE NATIONALE AU BENEFICE DE TOUS.

Commentaires introductifs.

Le programme quinquennal de soutien à la croissance, doté de 150 milliards de dollars, représente un effort incomparable dans le monde en développement ainsi qu'une opportunité historique qu'il faut transformer en véritable décollage économique national. Le RND soutient ce programme et s'en félicite. Il partage également l'appel répété de Monsieur le Président de la République à libérer notre développement de la dépendance envers les recettes des hydrocarbures aléatoires et non durables.

L'effort économique en cours doit s'accompagner davantage de l'épanouissement des entreprises locales et de la création de richesses renouvelables pour pérenniser le développement national économique et social.

De même, les infrastructures en cours de réalisation doivent être rentabilisées par une activité économique productive ; l'effort en cours en matière de logements doit quant à lui s'accompagner de la promotion d'un marché de l'immobilier à même de perdurer demain.

Notre pays doit donc saisir cette phase historique pour dynamiser l'investissement créateur de richesses pour le pays, de revenus pour les citoyens et d'emplois pour les chômeurs. L'aide publique à l'agriculture qui en a permis la relance doit désormais être affinée pour accroître la production. La bataille des exportations hors hydrocarbures doit s'accompagner également d'efforts pour reconquérir des marges importantes du marché local.

Notre pays possède actuellement les ressources financières nécessaire à l'encouragement de la création de richesses, quitte à voir momentanément se réduire les recettes de la fiscalité ordinaire que compenseront les revenus tirés des hydrocarbures : à 60 dollars le baril, un mois de fiscalité pétrolière représente aujourd'hui plus de 200 milliards de DA, alors qu'à 45 dollars le baril, ces mêmes recettes sont de près de 150 milliards DA par mois. En outre, près de 1000 milliards de DA de dépôts bancaires sont bloqués à la Banque d'Algérie du fait de la faiblesse des crédits à l'investissement.

Le développement d'une économie prospère et durable a également besoin d'une volonté politique : celle-ci a été maintes réaffirmée au plus haut niveau de l'Etat. Il s'agit désormais d'agir et de transformer cette volonté et ces ressources en actes concrets, au niveau de l'Administration qui doit être plus soucieuse du développement économique. Il s'agit aussi de nous inspirer concrètement des expériences menées dans d'autres pays avec lesquels nous sommes désormais en compétition.

C'est dans cet esprit que nous vous soumettons une série de propositions destinées à rentabiliser davantage les efforts en cours pour une croissance plus forte, pour la créer davantage de richesses renouvelables et partant, pour améliorer durablement la condition sociale des citoyens.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.

RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

ACCROITRE LA RICHESSE NATIONALE AU BENEFICE DE TOUS.

Assainir l'économie de la fraude et de l'argent mal acquis.

La corruption et la fraude économique menacent le développement et la justice sociale. Nous saluons les efforts en cours pour lutter contre ces fléaux, et nous soumettons des propositions pour accélérer le rétablissement de l'état de droit dans les rapports économiques et sociaux :

- 1°. Renforcer les effectifs de la police économique, des douanes et des impôts et leur accorder une formation adaptée ;
- 2°. Moderniser et développer les services du fisc, du contrôle des prix et du commerce en général ainsi que l'inspection du travail et instaurer un numéro unique pour tout agent économique qui sera utilisé par l'ensemble des services de contrôle et de régulation ;
- 3°. Aggraver les sanctions contre les fraudes sur la législation économiques et sociales en allant jusqu'à la fermeture définitive et la saisie des biens pour le règlement des amendes ; intéresser également les agents chargés de la lutte contre la fraude et le crime économiques par le versement de primes sur les amendes collectées ;
- 4°. Activer pleinement les mécanismes de contrôle de la Banque d'Algérie sur les banques et les transferts de fonds vers l'étranger, et instaurer la levée légale du secret bancaire dans les enquêtes sur les délits et crimes économiques ;
- 5°. Instaurer le paiement par chèque bancaire pour tout paiement supérieur à 50.000 ou 100.000 DA ;
- 6°. Veiller en permanence au respect de l'obligation légale de déclaration de patrimoine par les concernés ; sanctionner sévèrement tout manquement en la matière ; et tirer les conséquences des enrichissement inexplicables ;
- 7°. Protéger légalement les médias qui rapportent des délits et crimes économiques contre des poursuites abusives ;
- 8°. Améliorer encore la formation économique des magistrats ; mettre en place dans un délai maximal de deux années les instances judiciaires spécialisées dans les affaires économiques à travers le pays, et durcir davantage les peines contre les crimes économiques ;
- 9°. Instaurer une agence nationale de lutte contre la fraude économique et la corruption, pour centraliser les données et renforcer la coopération entre la police judiciaire, les différents services de contrôle économiques et l'inspection du travail ;

Les crimes et délits économiques ne sont pas une affaire de slogans ; c'est un sujet grave qui interpelle pour des propositions concrètes en vue d'une lutte renforcée.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.

RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

ACCROITRE LA RICHESSE NATIONALE AU BENEFICE DE TOUS.

Régler la question du foncier pour l'investissement productif.

L'entrave foncière à l'investissement a fait couler beaucoup d'encre et suscité beaucoup d'initiatives organisationnelles. Pour notre part, nous considérons que ce problème doit être traité en conformité avec les intérêts du pays et les besoins des investisseurs, en s'inspirant des pratiques en cours dans d'autres pays.

Dégager du foncier pour l'investissement doit être une mission des pouvoirs publics, mais doit être aussi une prestation ouverte au marché et à la promotion foncière y compris avec des incitations publiques. Promouvoir l'accès au foncier industriel est une action qui doit viser aussi avec force l'investissement national et non point seulement celui des étrangers. Enfin, s'inspirer des exemples en cours à l'étranger, c'est aller vers des règles universelles, simples et transparentes à savoir : l'importance socio-économique du projet à réaliser et la volonté politique de promouvoir une zone donnée. C'est donc sur la base de ces remarques que nous vous soumettons les procédures suivantes :

- 1°. Multiplier la création de zones industrielles aménagées à travers le pays pour y propager le développement :** au niveau des villes de l'intérieur du pays et le long des axes de l'autoroute, des voies ferrées ainsi que sur la future rocade des Hauts Plateaux ;
- 2°. Encourager l'investissement dans la réalisation de zones industrielles** avec des avantages incitatifs pour répondre à la demande, comme cela se fait ailleurs ;
- 3°. Offrir les terrains pour la réalisation des projets économiques importants par leur nature ou par les emplois créés, au dinar symbolique sous forme de concession :** La Tunisie applique ce régime ;
- 4°. Aider les opérateurs sur les prix d'acquisition foncier à hauteur de 20% par exemple, dans les zones déjà développées.** Le Maroc applique ce régime ;
- 5°. Porter cette aide à 50% ou 75% du prix du terrain, dans les zones à développer, abstraction faite de l'importance de l'investissement;** ce régime existe en Tunisie ; au Maroc l'aide est de 50% à partir d'un montant d'investissement équivalent à 8 millions DA ;
- 6°. Céder le terrain en concession au dinar symbolique dans les Hauts Plateaux et dans le Sud sans tenir compte de l'importance ni du montant de l'investissement** (hors hydrocarbures) ; l'Egypte et la Malaisie appliquent ce régime dans les zones à développer ;
- 7°. Aider l'investisseur à financer la réalisation des travaux d'aménagement du terrain ou de construction des bâtiments.** Cela existe en Malaisie, en Tchèque, en Corée du Sud, et même au Maroc. L'aide devra être plus importante lorsqu'il s'agit de grands projets, ou dans les zones à développer, notamment dans le Sud et les Hauts Plateaux.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.

RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

ACCROITRE LA RICHESSE NATIONALE AU BENEFICE DE TOUS.

Réduire les charges de l'entreprise économique.

Outre la question du foncier, l'attrait de l'investissement et l'encouragement de l'activité économique sont partout dans le monde, soutenus grâce à un allègement des charges de l'entreprise. Nous constatons que cette question est aujourd'hui d'actualité même dans les pays développés confrontés à la pression du chômage et au ralentissement de la croissance.

Certes, notre pays a fait, ces dernières années, des efforts en la matière, mais ceux-ci restent modestes sauf en matière d'impôts sur les bénéfiques (IBS). Les charges de l'entreprise demeurent très lourdes encore dans notre pays ; elles ralentissent l'investissement et nourrissent la fraude.

Nous proposons d'alléger ces charges pour dynamiser l'investissement. Cela réduira transitoirement les recettes fiscales ordinaires, mais le volume actuel de la fiscalité pétrolière permettra de faire face à la transition en attendant que la croissance augmente substantiellement les recettes du Trésor. Les réductions proposées réduiront aussi transitoirement les recettes des caisses sociales. Mais le chômage sera repoussé et le Budget public fera face, momentanément, à tout déficit de ces caisses en attendant qu'une lutte plus efficace contre la fraude ainsi que l'extension de l'activité, ne dégagent des recettes encore plus fortes pour les caisses sociales du pays. Nos propositions consistent en :

1°. La réduction pour les entreprises de l'impôt sur le revenu (IRG) : En Algérie, il représente une charge de 40%, alors que l'IRG est de : 20% au maximum en Egypte et au Liban ; inférieur à 30% en Jordanie, en Malaisie et en Corée du Sud ; et de près de 30% en Tunisie et au Maroc ;

2°. La réduction des charges patronales des entreprises : Dans notre pays, elles sont de 26% pour l'entreprise et de 9% pour l'employé, soit 35% au total. En Jordanie et en Tunisie ces charges sont de moins de 20% ;

3°. L'allègement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée pour les produits locaux de large consommation : Ce sera là un soutien à la consommation et à l'activité économique. La discrimination entre la production nationale et les produits importés est une forme d'encouragement à l'industrie nationale ;

4°. La mise en place du régime dérogatoire de soutien à l'investissement (hors hydrocarbures) pour les wilayas du Sud et pour celles des Hauts Plateaux : cette mesure attirera l'investissement créateur de richesses et d'emplois. Elle fera également progresser la politique nationale d'aménagement du territoire.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

ACCROITRE LA RICHESSE NATIONALE AU BENEFICE DE TOUS.

Faciliter l'accès aux crédits bancaires pour les entreprises.

Un constat des institutions financières internationales datant de deux années a confirmé la difficulté d'accès au crédit à l'investissement en révélant que : **-i-** moins de la moitié des dépôts au niveau des banques sont transformés en crédits à l'économie, **-ii-** les crédits à moyen terme destinés à l'investissement ne représentent que 10% environ des crédits à l'économie, la part essentielle allant ainsi au négoce et aux importations.

Pour sortir des débats académiques et changer cette situation, nous vous proposons des mesures concrètes en vue de dynamiser les crédits à l'investissement productif :

- 1°. Le relèvement substantiel du capital des banques publiques : pour accroître leurs capacités à répondre aux demandes de crédits par les entreprises ;
- 2°. Le prêt par le Trésor Public de montants importants aux banques, à des taux bas et sur de longues durées (20 ans par exemple) : pour leur permettre d'accorder les crédits à long terme nécessaires à l'investissement productif industriel, hôtelier ou immobilier ;
- 3°. Le fonctionnement effectif de la caisse de garantie des crédits aux PME, avec obligation de résultat pour cette caisse et pour les banques ;
- 4°. La vulgarisation et la mise en œuvre des décisions publiques de bonification des taux d'intérêts sur les crédits bancaires à l'investissement qui vont jusqu'à 1,5% dans les zones du Sud et des Hauts Plateaux ;
- 5°. L'obligation pour les banques, notamment publiques de procéder au recyclage de leur encadrement afin de décentraliser le traitement des demandes de crédits d'investissement ;
- 6°. Le respect des normes universelles de financement de 70% de l'investissement par crédits bancaires : les mécanismes de garantie sont là pour réduire les sécurités exigées ;
- 7°. L'encouragement des banques publiques à prendre des risques pour développer le crédit à l'investissement : le crédit est une activité économique à gérer seulement dans la transparence et dans la légalité ;
- 8°. L'introduction dans la loi de protection pour les dirigeants et cadres des banques contre des poursuites lorsque l'activité de crédits a été régie conformément aux normes légales ;
- 9°. Le fonctionnement effectif des mécanismes relevant de la Banque d'Algérie : pour détecter à temps les fraudes et les trafics sur les crédits, et les sanctionner.

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

ACCROITRE LA RICHESSE NATIONALE AU BENEFICE DE TOUS.

Accélérer la mise à niveau de nos entreprises.

La mise à niveau des entreprises est l'objet d'une prise de conscience politique certaine de la part des Pouvoirs publics. Cependant, force est de constater que la prise en charge de ce besoin vital reste encore artisanale, éparpillée dans sa gestion et faiblement dotée en moyens. Au bout d'une décennie d'efforts, le nombre des entreprises qui ont pu réaliser leur mise à niveau reste encore insignifiant par rapport aux réalités, et alors que ce besoin revêt l'allure d'une course contre la montre au moment où, notre pays qui a déjà contracté l'association avec l'Union Européenne œuvre à finaliser son accession à l'Organisation Mondiale du Commerce. Accélérer la mise à niveau des entreprises est donc une nécessité pour la sauvegarde et l'épanouissement de notre économie, de nos emplois, et de nos revenus nationaux. Voilà pourquoi, nous estimons que la mise à niveau des entreprises doit faire l'objet d'une mobilisation de nos capacités et d'une incitation à sa réalisation. Dans ce cadre, nous proposons :

- 1°. L'incitation des opérateurs à la mise à niveau de leurs entreprises par des moyens d'encouragement mais aussi par des mesures de pressions telles que le refus de l'accès ou crédits ou aux avantages du code des investissements : trop d'opérateurs publics ou privés négligent ce besoin de modernisation de l'outil de production ;
- 2°. La mobilisation d'un montant d'aide publique à la mise à niveau des PME à hauteur de 20 milliards DA par année. Sur cinq années au total, cela représentera 15 jours seulement de la fiscalité pétrolière actuelle, alors que les enjeux sont l'avenir du pays ;
- 3°. La prise en charge par l'Etat de 70% du coût des études de mises à niveau, approuvées par des bureaux agréés, et l'octroi de crédits bancaires à taux zéro pour le reste de cette même dépense. Une aide pareille existe en Tunisie par exemple ;
- 4°. L'octroi d'un crédit à taux zéro pour le financement de 70% des dépenses de modernisation d'équipements requises par la mise à niveau, à un seuil à définir (50 millions DA par exemple pour les entreprises privées et sans limites pour les entreprises publiques hors celles du secteur de l'énergie). Cette méthode de soutien existe également en Tunisie ;
- 5°. L'accès aux avantages du code des investissements pour la réalisation par des nationaux ou des étrangers, de bureaux d'études destinés à l'appui à la mise à niveau des entreprises, afin de résorber rapidement le déficit en la matière ;
- 6°. La prise en charge publique des dépenses de recyclage des personnels des entreprises à mettre à niveau, par la formation professionnelle ou des centres et écoles appropriés. Une telle mesure existe en Egypte, en Tunisie et en Pologne ;
- 7°. Une aide à l'ouverture d'écoles de formation en management : par des avantages du code des investissements et même des subventions publiques, pour en encourager la création.

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

ACCROITRE LA RICHESSE NATIONALE AU BENEFICE DE TOUS.

Accélérer la mutation des entreprises publiques.

Hors secteur de l'énergie, il existe des entreprises publiques vitales pour le développement industriel, pour les besoins de la construction nationale et même pour la sécurité nationale. Pour ces entreprises, nous proposons de les sauvegarder tout en les modernisant, en accélérant la conclusion de partenariats avec des sociétés étrangères qualifiées. Pour cela nous proposons :

- 1°. L'allègement de leurs dettes au moment de la conclusion des partenariats ;
- 2°. L'injection de fonds publics en vue de l'augmentation de leur capital et permettre ainsi la modernisation de leurs moyens souvent obsolètes ;
- 3°. Le maintien de la part publique dans le capital de ces entreprises à une hauteur qui ne saurait être inférieure à 49% ;
- 4°. L'octroi du pouvoir de gestion au partenaire étranger.

Pour ce traitement, nous pensons notamment aux entreprises de production de véhicules, de matériels agricoles et de travaux publics, ainsi qu'aux grandes entreprises de construction et de réalisation. Pour les grands hôtels publics, nous proposons des contrats de gestion par des chaînes internationales contre rémunération et accès à une marge de bénéfices.

S'agissant des entreprises publiques de niveau PME, leur privatisation doit être diligentée avant leur disparition, soit par obsolescence de l'outil de production soit par occupation totale de leur marché. Pour cela nous proposons :

- 1°. La cession au mieux offrant à l'issue de deux appels d'offres même si l'offre est inférieure à l'évaluation. Le plus important est de voir ces entreprises reprendre pleinement leur activité ;
- 2°. L'allègement de la dette accumulée par ces entreprises au moment de leur cession ;
- 3°. L'augmentation des facilités octroyées pour les délais de paiement des acquisitions, l'Etat possède la garantie légale de récupérer ses droits en cas de non règlement de la totalité du montant ;
- 4°. L'octroi des avantages du code des investissements aux repreneurs pour la modernisation des entreprises rachetées.

Par contre nous ne saurons adhérer à la remise en cause de l'obligation pour les repreneurs de conserver les emplois des travailleurs de l'entreprise cédée car cela serait en contradiction avec les enjeux sociaux du pays.

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

ACCROITRE LA RICHESSE NATIONALE AU BENEFICE DE TOUS.

Développer le marché du logement et de la promotion immobilière.

L'Etat a engagé des efforts sans précédents pour alléger la crise du logements : plus de 1 millions de logements seront livrés durant ce quinquennat avec un concours financier public de près de 700 milliards de dinars. Nous saluons cet effort mais nous considérons que la démarche en la matière doit être améliorée afin : **-i-** de pérenniser l'offre importante de logements au fil des années pour satisfaire une forte demande dans un pays où la jeunesse domine, **-ii-** et de créer un véritable marché de l'immobilier, tout en maintenant une aide publique aux plus démunis. C'est dans ce cadre que nous proposons :

1°. Le financement futur du logement social par des prêts accordés par le Trésor aux offices dans des conditions favorables (prêts à long terme et avec des taux très réduits). Le logement est un produit et le concours définitif de l'Etat doit aller à l'aide et à la subvention aux démunis ;

2°. L'encouragement de la promotion immobilière grâce à la réduction des coûts de la construction par : **-i-** une cession du foncier destiné à la promotion immobilière à des prix symboliques, **-ii-** une bonification publique des taux d'intérêts des crédits à la construction, **-iii-** et la réduction des charges fiscales sur la promotion immobilière ;

3°. L'encouragement du privé à la location par l'allègements des charges fiscales (10% actuellement) ;

2°. Le développement de l'épargne logement par une bonification des intérêts versés aux déposants ainsi qu'un encouragement au crédit au logement par une bonification des taux d'intérêts pour les utilisateurs. C'est là une méthode utilisée en économie de marché ;

3°. Un soutien aux communes pour la réalisation de logements sociaux grâce à une subvention publique ;

4°. Une aide publique au loyer pour les faibles revenus, méthode appliquée ailleurs et qui doit bénéficier aux locataires de logements publics ou privés ;

5°. Le maintien de l'aide à la construction des logements ruraux ;

6°. Une aide particulière aux fonctionnaires pour leur faciliter l'accès au logement, à travers : **-i-** l'octroi de crédits bancaires pour l'acquisition ou la construction de logements à un taux d'intérêt nul (taux zéro) grâce à une intervention du Budget public, **-ii-** et une subvention sur le coût d'achat ou de construction à partir des fonds des œuvres sociales.

Ces mesures qui accompagneront la poursuite de la réalisation de logements sociaux, mobiliseront les capacités locales pour la satisfaction de la demande, développeront la croissance dans le secteur du bâtiment, et créeront enfin un véritable marché de l'immobilier.

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

ACCROITRE LA RICHESSE NATIONALE AU BENEFICE DE TOUS.

Intensifier le développement de l'agriculture.

L'aide publique à l'agriculture doit gagner en efficacité. A cet effet, nous proposons :

- 1°. **D'accroître les capacités d'irrigation agricole pour augmenter la productivité** : le développement du dessalement de l'eau de mer pour la consommation de la population ainsi que l'exploitation des eaux usées recyclées renforceront les capacités d'irrigation agricole ;
- 2°. **De soutenir la modernisation du parc mécanique de l'agriculture** grâce à une aide à l'acquisition des équipements (tracteurs, moissonneuses...) ;
- 3°. **De soutenir la croissance agricole** : par une subvention à la production, mettant un terme au découragement des fellahs dès que les prix chutent ;
- 4°. **De soutenir plus efficacement les éleveurs** : **-i-** par une aide directe et débureaucratisée sur l'aliment du bétail, **-ii-** par un encouragement au développement des cultures fourragères, **-iii-** par l'assistance financière lors des calamités climatiques, **-iv-** et par un développement de l'abattage et du conditionnement modernisés des viandes, à même d'en promouvoir la commercialisation locale et même l'exportation ;
- 5°. **D'engager une approche moins bureaucratique d'aide à l'activité agricole de montagne** : en tenant compte des données foncières locales (les surfaces sont très réduites), en tenant également compte de l'avis et des besoins des candidats à cette aide publique ;
- 6°. **D'encourager l'agriculture dans le sud du pays y compris en matière de production de céréales et autres produits de consommation**, pour réduire la facture des importations alimentaires et promouvoir l'exportation de produits de contre-saison ;
- 6°. **De soutenir l'agriculture en matière d'énergie électrique** : la subvention des prix est une solution transitoire à remplacer à l'avenir par le développement de l'énergie solaire. Une industrie locale de production des cellules photo-voltaïques permettrait de doter les exploitations agricoles d'installations d'énergie solaire à des prix subventionnés.
- 7°. **D'organiser les agriculteurs en coopérative de commercialisation** pour leur permettre de tirer un meilleur fruit de leurs efforts au lieu de laisser les intermédiaires parasites les exploiter et peser sur le porte-monnaie des consommateurs ;
- 8°. **De traiter de manière souple le remboursement de la dette des agriculteurs** : Les échéances commencent à tomber et les bénéficiaires ne sont souvent pas en mesure de payer du fait des aléas climatiques. Voilà pourquoi **nous proposons que les agriculteurs en difficulté bénéficient d'un rééchelonnement de leur endettement, sur deux ou trois années, sans agios bancaires supplémentaires.**

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

ACCROITRE LA RICHESSE NATIONALE AU BENEFICE DE TOUS.

Promouvoir les exportations hors hydrocarbures.

Notre économie a rompu pendant longtemps avec la culture de l'exportation hors hydrocarbures. Exporter nécessite une promotion qui demande du temps ; c'est aussi un environnement financier approprié et c'est enfin des services d'accompagnement adaptés. Voilà pourquoi, le développement réel des exportations nationales hors hydrocarbures ne saurait se suffire de la seule compétitivité de nos entreprises mais devra aussi être accompagné par diverses actions. Dans ce cadre, nous proposons :

- 1°. L'encouragement du métier d'exportateur de produits nationaux par l'octroi davantage aux investisseurs qui s'y lancent qu'ils soient nationaux ou étrangers : l'exportation est une profession que ne sauraient maîtriser tous les producteurs ;
- 2°. La mobilisation des producteurs algériens, industriels et agricoles au sein des Chambres nationales et régionales avec un soutien financier public à ces chambres ;
- 3°. Un soutien public substantiel et approprié à l'organisation de foires et d'expositions de la production nationale à l'étranger ;
- 4°. Le soutien au développement des capacités de transport maritime, terrestre et aérien au service de l'exportation. Dans le domaine maritime, il faut moderniser la flotte nationale qui doit être ouverte aux investisseurs étrangers ; dans le domaine aérien l'activité de fret doit être développée y compris avec une aide publique ; l'investissement dans le transport routier international doit lui aussi connaître un essor avec l'octroi d'avantages et de facilités sur les crédits bancaires ;
- 5°. L'adaptation des installations et services portuaires et aéroportuaires à l'exportation. La mise en gestion des ports par des entreprises étrangères compétentes est une nécessité. Les procédures douanières et de contrôle divers doivent être adaptées aux besoins de l'exportation ;
- 6°. L'encouragement des algériens expatriés exerçant dans le commerce et la distribution à servir de relais économiques pour l'exportation de la production nationale ;
- 7°. La révision des règlements relatifs au rapatriement des recettes d'exportations pour permettre à nos exportateurs de faire face aux dépenses promotionnelles pour mobiliser des distributeurs à l'étranger. Cette révision doit aussi prendre en considération les contrats de représentation des exportateurs nationaux sur les marchés étrangers ;
- 8°. L'octroi de lignes de crédits fournisseurs par des banques algériennes aux banques étrangères de domiciliation des importateurs de nos produits, notamment au niveau des marchés africains à pénétrer.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

AMELIORER LA CONDITION SOCIALE DES CITOYENS.

Remarques introductives.

La mutation vers l'économie de marché exige une intervention des pouvoirs publics pour améliorer la condition sociale des citoyens et pour prévenir une fracture sociale inacceptable dans notre pays.

Cette intervention publique ne se déploie jusqu'ici qu'à travers les augmentations périodiques des salaires et à travers les mesures de solidarité nationale.

Cependant, pour nécessaires qu'elles soient, les augmentations périodiques des salaires ne sont pas une approche suffisante car, les travailleurs salariés qui en bénéficient ne représentent qu'une partie des personnes actives : en sont exclues parfois les personnes travaillant chez le privé ; en sont exclues toujours les travailleurs indépendants (plus de 2 millions) ainsi que les travailleurs occasionnels, les apprentis et les bénéficiaires des aides familiales (soit près de 3 autres millions de personnes actives).

Quant à l'action de solidarité nationale, si elle est indispensable pour les personnes âgées ou handicapées, et si elle est un soutien transitoirement souhaitable pour les personnes valides sans emplois, il reste que l'accès à une activité et à un revenu est la solution la plus digne pour toute personne démunie et valide.

S'agissant des fonctionnaires, cette importante couche de la population travailleuse a connu une régression de son statut social. Cela est négatif pour la stabilité du pays qui requiert une classe moyenne. Cela est dangereux également pour l'Etat qui perd chaque année ses agents compétents face à la concurrence du secteur privé. Or sans personnels qualifiés et sans cadres de valeurs, c'est l'Etat régulateur qui sera de moins en moins en mesure d'assumer ses fonctions régaliennes et sa mission sociale.

Enfin, tout pays doit promouvoir son élite, et l'Algérie doit s'y atteler. Le tabou en la matière ayant été brisé par le programme présidentiel, il reste à présent aux différents rouages de l'Etat d'agir pour concrétiser ce saut qualitatif.

Sur toutes ces questions relatives à la condition sociale du citoyen, nous vous soumettons des propositions qui viennent renforcer les efforts déjà en cours et qui tendent à promouvoir une diminution plus forte du chômage, une justice sociale plus équitable, une valorisation du mérite, et une solidarité nationale mieux ciblée.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.

RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

AMELIORER LA CONDITION SOCIALE DES CITOYENS.

Intensifier la lutte contre le chômage.

Certes, le chômage a fortement reculé dans notre pays. Mais gardons-nous de céder à l'euphorie car, sur les 8 millions de personnes actives en 2005 (avec un taux de chômage qui étaient alors de 15,3%) le nombre des salariés non permanents, des apprentis et des bénéficiaires d'aide dépassaient les deux millions et demi d'individus. De plus la demande d'emplois sera encore longtemps très forte au sein de la jeunesse qui atteint l'âge d'activité. Voilà pourquoi la lutte contre le chômage doit demeurer une priorité nationale stratégique pour améliorer la condition sociale de la population, pour donner un sens à l'amélioration des conditions de vie en cours (logements, énergie, eau..) et pour garantir la paix sociale.

Les propositions que nous avons exposés pour accroître la production de richesses nationales hors des hydrocarbures déboucheront sur une plus grande création d'emplois par les entreprises et par l'agriculture. Mais cela ne sera pas suffisant pour gagner la bataille contre le chômage. Il faudra maintenir transitoirement la création d'emplois d'attente. Mais il faudra surtout multiplier la création d'activités par les demandeurs d'emplois. Notre pays dispose d'une série de dispositifs sans comparaison dans les pays en développement. Il s'agit de les valoriser davantage en levant les entraves qui existent. Pour cela nous proposons :

1°. Que pour l'ensemble des dispositifs de soutien à la création d'emplois par les jeunes, par les chômeurs âgés de 35 à 50 ans ou par les micro-activités, le critère de saturation du créneau d'activités souvent opposés par les banques, soit définitivement banni. C'est au marché de réguler les activités ;

2°. Que les dossiers déclarés éligibles au financement bancaires par les organismes en charge de ces dispositifs aient automatiquement accès aux crédits : les banques siègent souvent au sein de ces organismes et l'Etat a mis en place des fonds de garantis de ces crédits. Les banques publiques doivent donc jouer leur rôle de financement et prendre part à la politique de création d'emplois définie par l'Etat qui est leur propriétaire et qui a veillé à réunir des conditions orthodoxes de garanties.

La levée de l'entrave du crédit bancaire permettra l'entrée en activité de dizaines de milliers de micro-entreprises actuellement en attente. **Nous considérons que ces créations de micro-entreprises pourront atteindre un total de 50.000 par an, à travers les divers dispositifs en place.**

3°. Construire encore davantage de locaux au bénéfice des chômeurs après la mise en service des 150.000 locaux déjà programmés ;

4°. Assister les créateurs de micro-entreprises par des recyclages professionnels lorsque ceux là sont nécessaires.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.

RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

AMELIORER LA CONDITION SOCIALE DES CITOYENS.

Pour une amélioration équitable du revenu des citoyens.

Outre une révision périodique des salaires des travailleurs, nous proposons d'autres mesures à même d'améliorer le revenu d'un plus grand nombre de citoyens et notamment au sein des couches défavorisées. Ces mesures consistent en :

1°. Une baisse de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) notamment sur les articles de large consommation produits dans notre pays : cette mesure qui bénéficiera à tous les citoyens, encouragera la production nationale et générera ainsi de la croissance. Une mesure pareille est appliquée actuellement même dans des pays de l'Union Européenne ;

2°. Une aide publique au loyer pour les locataires des logements publics et privés dont le revenu est limité à un seuil à définir : par exemple le salaire minimum garanti, (SNMG). Cette mesure a déjà été expliquée dans les propositions relatives à l'amélioration de la résorption de la crise du logement ;

3°. Le versement d'une bourse trimestrielle aux enfants scolarisés des foyers à faible revenu : de nombreuses familles voient leurs enfants interrompre leurs scolarité du fait de leur incapacité à les financer et cela malgré les différentes aides déjà en place. La bourse scolaire trimestrielle mettra fin à cette situation déplorable pour les enfants tout en améliorant le revenu des foyers. Elle sera équitable car elle ne se limitera pas aux seuls salariés ;

4°. la garantie de la restauration gratuite au niveau des écoles pour les enfants des familles défavorisées. Assurer le petit déjeuner et le déjeuner pour les enfants des familles démunies est une mesure qui existe même dans les écoles publiques américaines des quartiers défavorisés. Elle contribuera aussi à la bonne santé de ces enfants et allégera les charges pour leurs parents.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.
RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

AMELIORER LA CONDITION SOCIALE DES CITOYENS.

Réhabiliter la Fonction Publique.

Les fonctionnaires constituent la colonne vertébrale civile de l'Etat et l'instrument de la politique publique. Ils ont souffert une grave régression du fait de choix populistes. De 1985 (année du statut général du travailleurs) à 2006 (année du rétablissement du statut général de la Fonction Publique), ils étaient en fait sans statut, et ont vu leurs revenus évoluer de manière boiteuse. De plus, et durant les années de l'ajustement structurel, la politique salariale des fonctionnaires a surtout évolué par la voie des primes dont un bon nombre ne seront pas calculées dans les retraites. Pour toutes ces raisons, l'Etat n'arrive plus à recruter des personnels de qualité ; les compétences ont tendance à aller vers le secteur économique privé. C'est donc là une situation préoccupante qu'il faut redresser.

Dans ce cadre nous vous soumettons les propositions suivantes :

1°. Intégrer la quasi-totalité des primes actuellement versées aux fonctionnaires dans leurs salaires, de sorte à les inclure dans le calcul des retraites : il est anormal que des fonctionnaires touchent un revenu mensuel dans lequel les primes constituent l'essentiel ;

2°. Etablir la nouvelle grille des salaires en tenant compte des niveaux de formation requis par la fonction occupée. Actuellement, les valeurs des points indiciaires sont irrationnellement fortes au profit des catégories les plus basses des fonctionnaires. Si les droits acquis ne sauraient être remis en cause, la pyramide des valeurs doit cependant être rétablie ;

3°. Rapprocher graduellement les salaires de la Fonction Publique de ceux du secteur économique à niveau de qualification égale : pour parvenir à une harmonisation du marché de l'emploi et des salaires dans le pays. L'étalement de cette mutation la rendra supportable pour le budget de l'Etat ;

4°. Etablir une prime de zone substantielle liée au travail dans les régions difficiles et démunies d'encadrement. Pour lui garder sa signification et sa finalité, le versement de cette prime sera lié uniquement à l'activité dans la zone proprement dite ;

5°. Développer un parc de logements de fonction propres à chaque secteur : pour permettre la mobilité des effectifs selon les besoins. Afin de prévenir le détournement de ces logements (comme cela s'est souvent passé), nous proposons qu'ils soient légalement inaccessibles et que le loyer y afférent soient réglé par l'employeur ;

6°. Encourager l'accès des fonctionnaires au logement par l'octroi de crédits avantageux : cette mesure explicitée dans nos propositions relatives à l'habitat, consiste en la prise en charge des intérêts par l'Etat employeur et en des subventions au coût du logement versées sur les œuvres sociales.

* * *

ELECTIONS LEGISLATIVES.

RND : « espoir et travail pour la stabilité nationale »

AMELIORER LA CONDITION SOCIALE DES CITOYENS.

Valoriser l'élite nationale.

L'élite nationale au service de l'Etat et du service public a été socialement marginalisée, notamment face au développement des spéculateurs. Elle se voit souvent contrainte à l'exil ou au passage vers le secteur privé, même étranger, exerçant dans le pays.

Une telle déperdition est grave pour l'Etat et pour la collectivité nationale : à combien évaluer la perte d'un médecin spécialiste, d'un professeur de médecine, d'un enseignant universitaire ou d'un cadre ayant un haut niveau et une expérience ?

Pour redresser cette situation, préserver les intérêts de la collectivité et réhabiliter le mérite, nous proposons notamment les mesures suivantes, qui ne sont pas d'un coût excessif pour le Budget de l'Etat vu le nombre encore limité des concernés :

1°. Une politique salariale équitable et honorable pour les compétences de l'élite nationale qui sont au service de l'Etat : cette mesure sera consacrée par des textes particuliers allant plus loin que les normes de la Fonction Publique ;

2°. L'octroi d'un prêt du Trésor pour l'acquisition d'un véhicule : il est anormal qu'à niveau de formation égale, un cadre nommé par décret bénéficie de ce soutien alors qu'un autre cadre de rang et de compétence similaires n'en bénéficie pas ;

3°. L'octroi d'un prêt du Trésor à des conditions avantageuses pour l'acquisition d'un logement décent ;

4°. L'octroi d'une période (une année par exemple) pour un recyclage de leurs compétences ;

5°. L'encouragement à prendre part à des séminaires d'amélioration des connaissances, y compris à l'étranger.

6°. Le droit d'exercer au-delà de la limite d'âge légale avant le départ en retraite, pour faire bénéficier le service public des expériences acquises.

* * *